



DE SAINT-ANDRÉ-DEMBRUN  
COMMUNE

COMMUNE DE

Voir partie détachée ci-contre

MÉAUX

COMMUNE DES

COMMUNE DE BARRETIER

**LEGENDE**

- R** : Zone très exposée inconstructible ..... ZONE ROUGE
- B** : Zone exposée divisée en secteurs B1 à B6 soumise à des mesures de prévention ..... ZONE BLEUE
- O** : Zone non ou peu exposée sans mesure de prévention ..... ZONE BLANCHE

PREFECTURE DES HAUTES-ALPES  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT

COMMUNE DE  
**SAINT-SAUVEUR**

**PLAN D'EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES**  
MOUVEMENTS DE TERRAINS

**2** DOCUMENT GRAPHIQUE ( Plan de zonage )

PUBLIE, par Arrêté Préfectoral du 15 Mars 1989 Le Préfet des Hautes-Alpes	APPROUVE, par Arrêté Préfectoral du : Le Préfet des Hautes-Alpes
--	---

Dessiné par le Groupe d'Etude et d'Investigation - D.D.E. C.A.P. - modifié le 8 Nov. 1982